

Recensement des emplois susceptibles de relever de l'article 4-1 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984					
EQUIVALENCE RIME	METIERS	DEFINITION SYNTHETIQUE	ACTIVITES PRINCIPALES	Existence d'un corps de fonctionnaire (MCC)	CORPS EQUIVALENTS
SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	ADMINISTRATEUR EN SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	Définit les procédures de gestion et administre les composants système, d'infrastructures logicielles, de réseaux et de sites des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité	•Mettre en oeuvre, gérer l'administration des systèmes et effectuer la maintenance des composants logiciels d'infrastructure •Gérer les incidents •Optimiser l'usage des composants •Fournir une assistance technique aux exploitants •Être chargé de la documentation des processus de mise en oeuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants •Élaborer des enquêtes techniques	non	Ø
	DIRECTEUR DES SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	Conduit la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière de systèmes et réseaux d'information et de communication arrêtées par les directions générales ou les établissements publics du Ministère	•Définir et superviser la politique des systèmes d'information et de communication et la mettre en oeuvre •Concevoir et mettre en oeuvre des produits, des services et des prestations •Animer et encadrer les services relevant de la direction •Être chargé de la représentation interne et externe de la direction •Contrôler le suivi et l'avancement des projets sensibles •Superviser et valider les dispositifs administratifs et financiers •Maintenir en condition opérationnelle des systèmes et réseaux d'information et de communication	non	Ø
	CHEF DE PROJET MAÎTRISE D'OEUVRE EN SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	Pilote la réalisation d'un ou de plusieurs projets informatiques ou de télécommunication conformément au cahier des charges défini par la maîtrise d'ouvrage.	•Définir et coordonner la mise en oeuvre des aspects fonctionnels et techniques, planifier et suivre la réalisation du projet •Contrôler la mise en oeuvre, la qualité et le déploiement de la solution technique •Organiser et conduire le recours à des prestataires •Vérifier le respect et l'utilisation des méthodes, des normes et des outils préconisés •Organiser les différents comités de suivi technique et participer aux comités de la maîtrise d'ouvrage	non	Ø
	RESPONSABLE DES SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	Gère, harmonise, optimise les réseaux et il met en oeuvre des orientations stratégiques en matière de systèmes et réseaux d'information et de communication arrêtées par les directions générales ou les établissements publics du Ministère.	•Définir des propositions de stratégie informatique •Mettre en place de projets d'évolution du système d'information dans les établissements •Coordonner et planifier des projets •Être en charge de la gestion budgétaire des projets et des moyens •Gérer les services informatiques •Assurer la veille technologique	non	Ø
	RESPONSABLE SÉCURITÉ DES SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	Assure la sécurité, la sûreté et la pérennité des systèmes et réseaux d'information et de communication au niveau de l'ensemble d'une entité ou d'un système particulier.	•Définir les objectifs généraux de sécurité des systèmes •Définir et mettre en place les règles et les procédures de sécurité •Prendre en compte les évolutions réglementaires dans la politique de sécurité •Gérer les risques SSI encourus par les systèmes et réseaux d'information et de communication •Être chargé de l'audit et de l'administration du domaine sécurité des systèmes d'information (SSI) •Vérifier la pertinence et la performance du système de sécurité des systèmes d'information, des outils associés et des réseaux de télécommunication	non	Ø
	RESPONSABLE DE DOMAINE MÉTIER	Assure la cohérence fonctionnelle globale des systèmes et réseaux d'information des directions générales et des établissements publics du Ministère dans un domaine particulier (fonctions ou services soutenus par le système d'information tels que logistique, scolarité des élèves, gestion des personnels...).	•Piloter l'optimisation des processus métiers •Rédiger, mettre en oeuvre et suivre l'application du schéma directeur de son domaine ainsi que de son programme d'actions •Assurer l'administration fonctionnelle des systèmes d'information du domaine métier (référentiels, règles, méthodologie) •Vérifier la pertinence et la performance fonctionnelles des systèmes d'information du domaine métier	non	Ø
	CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS	Conçoit, analyse, paramètre et code des solutions logicielles et leurs évolutions.	•Modéliser et concevoir la solution logicielle et son évolution •Programmer et tester des objets et des composants •Paramétrer les progiciels et les prototypes, les adapter •Rédiger la documentation technique	non	Ø

SYSTEMES ET RESEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	EXPERT EN SYSTÈMES ET RÉSEAUX D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	Définit et participe à la mise en oeuvre des moyens et outils nécessaires au maintien et à l'optimisation de la performance des systèmes et réseaux d'information dans différents domaines techniques et fonctionnels.	▪Assurer la veille technologique concernant les normes, les technologies et les outils, suivre l'offre du marché ▪Élaborer des prescriptions techniques générales ou spécifiques ▪Réaliser des études particulières pour la rédaction d'un cahier des charges ▪Suivre la mise en oeuvre, assister et conseiller les équipes projet ou de maintenance	non	Ø
	INTÉGRATEUR D'APPLICATIONS	Assemble et fait fonctionner dans leur environnement les différents composants techniques d'une solution logicielle.	▪Intégrer la solution logicielle dans un environnement technique proche de l'environnement de production ▪Vérifier la compatibilité entre les différents composants logiciels, matériels ou systèmes ▪Réaliser un test technique de la solution logicielle globale ▪Mettre en pré-production la solution logicielle en vue de la vérification fonctionnelle relevant de la maîtrise d'ouvrage ▪Participer au support de la solution dès son déploiement	non	Ø
	PILOTE DE LA PRODUCTION	Encadre le déploiement, le maintien en condition opérationnelle, l'exploitation et l'assistance aux utilisateurs des systèmes et réseaux d'information et de communication, notamment en termes de qualité de service et de sécurité.	▪Mettre en production et déployer des solutions logicielles et d'infrastructure ▪Diagnostiquer les incidents signalés ▪Valider les dossiers de mise en production après contrôle de l'exploitabilité de la solution logicielle et/ou d'infrastructure ▪Participer aux recettes techniques ▪Être chargé du management d'une entité de production ▪Planifier la production ▪Contrôler les prestataires externes ▪Réaliser un suivi et un compte rendu de la qualité de service	non	Ø
	GESTIONNAIRE DE DONNÉES ET DE RÉFÉRENTIELS MÉTIER	Assure la qualité et la pertinence des données des systèmes d'information et de communication.	▪Mettre à jour et diffuser les référentiels fonctionnels (données et règles de gestion) ▪Mettre en place des tableaux de bord de la qualité des données ▪Traiter les anomalies ▪Participer à la communication sur les référentiels ▪Animer le réseau des utilisateurs ▪Proposer des améliorations des processus ▪Faire le lien avec les systèmes d'information fournisseurs et clients	non	Ø
	TECHNICIEN DES ÉQUIPEMENTS LOCAUX	Assure l'installation et garantit le fonctionnement des équipements locaux (poste de travail, réseaux télécommunications) dans le cadre du déploiement des solutions.	▪Être chargé de l'installation initiale et mettre à jour ou à niveau des équipements ▪Être chargé du contrôle et de l'audit de configuration des postes, des serveurs locaux de ressourceset des réseaux locaux ▪Assister et conseiller les utilisateurs en matière de sécurité périphérique ▪Assurer un monitoring technique en accompagnement des mises en oeuvre ▪Gérer le parc ▪Gérer la sécurité périphérique ▪Gérer les incidents	non	Ø
	TECHNICIEN D'EXPLOITATION	Assure la surveillance des ressources informatiques et de télécommunication, la gestion courante de l'exploitation et prend en charge les dysfonctionnements.	▪Exécuter les travaux d'exploitation et restituer les résultats de la production ▪Être chargé du suivi de l'exploitation des systèmes, des outils de production et des applications ▪Gérer les incidents d'exploitation (alertes, interventions de premier niveau) ▪Gérer les consommables liés à l'exploitation	non	Ø

RESSOURCES HUMAINES SANTÉ COHESION SOCIALE	PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL	Conçoit, élabore et met en oeuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des agents, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l’organisation afin de promouvoir l’autonomie et le bien-être de la personne.	•Accueillir, prendre en charge et accompagner les agents •Fournir un soutien psychologique à des personnes ou des groupes •Identifier, recenser les besoins et les attentes des agents, spécifiques au domaine d’activité •Réaliser des entretiens individuels et des bilans psychologiques •Réaliser des études, de recherches et de travaux dans son domaine	non	Ø
	MÉDECIN DE PRÉVENTION	Définit et met en oeuvre une politique de prévention permettant d’éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur activité professionnelle.	•Définir la politique de surveillance médicale des agents de son unité •Participer, avec rôle consultatif, au comité d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et présenter un bilan annuel •Émettre des avis pour le comité médical (CLM, CLD, réintégration...) et la commission de réforme (accident de service, maladie professionnelle...)	non	Ø
	KINESITHERAPEUTE	Elaborer un diagnostic kinésithérapique et des objectifs de soins. Mettre en oeuvre des actes et techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique ou non pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé physique, psychique et sociale et la gestion de l'handicap.	•Conseil, éducation, prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique •Etudes et recherches dans les domaines en lien avec la kinésithérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation •Examen, recueil de données, d'informations et diagnostic nécessaire à l'intervention du kinésithérapeute •Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires •Interventions et soins en kinésithérapie	non	Ø
LOGISTIQUE	INTENDANT	Assure la conception et la préparation des repas, les conditionne, les stocke, les distribue ou les sert dans le respect des usages et des règles d’hygiène.	•Élaborer les menus •Mettre en oeuvre les techniques et les règles de fabrication culinaire •Gérer l’ensemble des approvisionnements, des achats et de l’équipement •Assurer une veille en matière de création culinaire •S’assurer de l’entretien des locaux	non	Ø
<u>METIERS DE L'EDITION ET DE LA LIBRAIRIE</u>	RESPONSABLE D’UNE POLITIQUE ÉDITORIALE	Est responsable de la politique éditoriale. Il suit le travail éditorial des directeurs de collections et est responsable d’un budget et des résultats commerciaux. À ce titre, il ordonne et supervise l’activité des équipes	•Participer à la définition du contenu éditorial •Rechercher des nouvelles orientations pour les collections •Sélectionner des directeurs de collections ou des auteurs •Négocier les contrats •Coordonner les différentes étapes de la réalisation des produits de communication dans les médias suscités •Choisir des oeuvres, voire les concevoir et participer à l’élaboration finale de la maquette •Mettre en place des supports de communication et de promotion de l’activité éditoriale de l’établissement •Rechercher de nouveaux réseaux promotionnels	non	Ø
	CHARGÉ DE PUBLICATION	Met en oeuvre les projets éditoriaux des directions générales et des établissements publics du Ministère, de leur conception à leur diffusion.	•Définir le contenu éditorial d’un ouvrage ou d’une collection, et rédaction •Rédiger et mettre en forme des informations recueillies en fonction du média retenu •Assister les services dans l’élaboration de leurs produits rédactionnels •Développer des produits ou des lignes de produits •Gérer la promotion et la diffusion des produits en concevant éventuellement des plans d’action commerciale et des campagnes promotionnelles, à partir d’une analyse du marché •Coordonner l’action des participants au projet de publication (auteurs, maquettes, entreprises)	non	Ø
	SECRÉTAIRE D’ÉDITION	Suit l’ouvrage depuis sa conception jusqu’à son envoi pour impression. Il assure un travail de relecture, de correction et d’organisation des textes et des ouvrages et commande les publications de maquette et de mise en page.	•Veiller au suivi pratique du programme de publications •Travailler avec les auteurs à l’ajustement et à la correction des textes proposés •Veiller à la cohérence de la table des matières, à l’équilibre des chapitres, et collecter ou commander, selon le cas, les photos, les dessins, les infographies... •Commander la maquette des pages et la couverture •Choisir une maquette et procéder à l’intégration des contenus •Accompagner la composition de l’ouvrage, en collaboration avec le graphiste •Effectuer le calibrage de la future publication et son inventaire dans un contexte d’édition structurée •Constituer et gérer les dossiers de fabrication •Suivre les étapes de pré-presse et la fabrication du livre	non	Ø

ADMINISTRATION	ECONOMISTE/STATISTICIEN	Chargé du traitement mathématique et statistique de données économiques	Simuler des process, créer des outils de modélisation, anticiper, repérer et planifier les tendances et les fluctuations futures, en vue de réaliser des applications économiques et financières, en s'appuyant sur les mathématiques et les statistiques.	non	Ø
BATIMENTS- INFRASTRUCTURES	RESPONSABLE DE GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER	Assure l’adaptation du bâti aux besoins des services et à leurs évolutions et préserve la valeur économique et technique du bâtiment.	•Identifier le patrimoine par la réalisation d’inventaires physiques, la définition de la valeur comptable et des coûts d’exploitation et de maintenance •Recueillir les besoins exprimés par les services occupants •Être chargé de la gestion d’actifs par la définition de stratégies d’évolution du bâti et des portefeuilles d’actifs, de la réalisation des actes de cession, d’acquisition ou de location •Être chargé de la politique d’exploitation et de gestion prévisionnelle de la maintenance, de la passation des marchés de services et des travaux de maintenance •Planifier et coordonner les différents travaux d’aménagement, de sécurité et de maintenance et suivre leur exécution	non	Ø
COMMUNICATION ET DEVELOPEMENT DES INSTITUTIONS	CHARGE DE PRODUCTION MANIFESTATIONS (EXPOSITION, SPECTACLE, PROJETS DE MEDIATION EVENEMENTIELLE)	Gérer sur les plans budgétaire, juridique, opérationnel, une (des) exposition(s), un (ou des) spectacles, un cycle de conférence ou une programmation,	•Assure la gestion des manifestations •Assure la mise en place des documents d'information liés aux manifestations ainsi que l'accueil des différents intervenants, •Etablit et transmet de plans de travail, de rétro-planning et feuilles de route, établis en lien avec les chargés de mission du département •Coordonne la logistique nécessaire à la réalisation du projet, en lien avec le responsable technique de l'auditorium •Suit et met en œuvre des projets tout en respectant l'enveloppe budgétaire attribuée aux projets par la direction du département •Prépare les cahiers des charges et des étapes liées à la passation de marchés publics •Rédige, suit et le cas échéant négocie des éléments juridiques en lien avec les chargés de mission du département : contrats (ayant-droit, auteur, concepteur, réalisateur, artiste, technicien etc...) conventions de coproduction, de commandes et accords de production.	non	Ø
	DIRECTEUR DE COMMUNICATION	Elabore la stratégie globale de communication d’une direction générale ou d’un établissement public du Ministère, tant en interne qu’en externe, supervise la mise en oeuvre, la coordination et l’évaluation.	•Aider à la décision et exercer un rôle d’expert auprès des responsables et les services en matière de communication •Élaborer le plan de communication •Mettre en place une politique d’évaluation des actions de communication •Superviser les actions de communication mises en oeuvre •Participer à la communication de crise et être porte-parole, le cas échéant	non	Ø
	CHEF DE PROJET MULTIMÉDIA	Conçoit ou développe un projet multimédia sur différents supports, en accompagne le déploiement et en assure le suivi.	•Recenser et analyser les besoins des utilisateurs, les moyens et les ressources nécessaires en fonction des caractéristiques du projet •Rédiger le cahier des charges, lancer les consultations, analyser les offres •Concevoir le projet multimédia et définir son architecture fonctionnelle, phaser le projet (arborescence et contenu) •Recetter et évaluer les produits multimédias •Suivre les relations avec les prestataires, contrôler le budget et maîtriser les délais •Assurer la veille des technologies de l’information et de la communication •Assurer la veille des réseaux sociaux et d’information (Facebook, Twitter, blogs...) •Mettre à jour et gérer les outils multimédias, constituer la documentation de référence	non	Ø

COMMUNICATION ET DEVELOPEMENT DES INSTITUTIONS	RESPONSABLE DE COMMUNICATION	Elabore la stratégie de communication fixée par l'équipe de direction de son entité.	•Élaborer le plan de communication de son entité •Superviser les actions de communication mises en oeuvre et évaluer les impacts des actions menées •Concevoir les outils et les supports d'information et de communication •Assurer une veille permanente quant aux méthodes, aux techniques et aux outils de communication •Évaluer et gérer un budget communication	non	Ø
	RESPONSABLE DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION MÉDIAS	Assure la coordination et le pilotage des campagnes de communication médias pour le compte des directions générales et des établissements publics du Ministère.	•Piloter les campagnes d'information et de communication décidées par les cabinets et les directions •Superviser le médiaplanning et valider les plans média •Piloter les interventions des agences de communication •Participer à la programmation des campagnes, à la rédaction des cahiers des charges et au suivi des procédures de marchés publics •Suivre les achats et le budget des opérations	non	Ø
	RESPONSABLE D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION DU MÉCÉNAT ET DES PARTENARIATS	Chargé de concevoir la politique de promotion du mécénat et des partenariats de l'établissement et de superviser sa mise en oeuvre.	•Concevoir et mettre en oeuvre des propositions de mécénat/partenariats et rédiger des projets •Élaborer la stratégie de communication de l'établissement en vue de développer les activités à caractère scientifique, patrimonial et culturel •Développer un réseau de mécènes •Effectuer de la veille sur les entreprises ou fondations cibles, identifier de nouveaux prospects	non	Ø

COMMUNICATION ET DEVELOPEMENT DES INSTITUTIONS	CHARGÉ D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION DU MÉCÉNAT ET DES PARTENARIATS	Met en oeuvre et garantit la cohérence de la politique de promotion du mécénat et des partenariats définie par le responsable. Il aide à la recherche de mécènes et de partenaires pour l'établissement.	•Effectuer les démarches directes ou indirectes relatives à la prospection et au développement du mécénat •Préparer les propositions de mécénat, négocier les contreparties et rédiger les conventions de partenariats en lien avec le service juridique et les directions de l'établissement concernées •S'occuper du suivi de l'engagement ou du réengagement des mécènes et parrains, alimenter la base de données de contacts	non	Ø
	CHARGÉ DE LA PRESSE	Gère les relations des directions générales et des établissements publics du Ministère avec la presse et les médias.	•Relations presse : •Mettre en place et animer les réseaux •Gérer les contacts et les relations presse •Concevoir et rédiger des supports presse (communiqués et dossiers de presse) •Élaborer des fichiers presse •Conseiller et assister les publics internes •Suivi, traitement et diffusion de l'information : •Assurer la veille et la diffusion de la presse écrite, audiovisuelle et en ligne	non	Ø
	CHARGÉ DE L'AUDIOVISUEL	Assure la gestion et la réalisation de projets audiovisuels et/ou photographiques.	•Piloter des projets de communication image •Réaliser des reportages photographiques et de prises de vue en studio ; réaliser des tournages et de post-productions de films à la demande •Concevoir et mettre en oeuvre des projets •Assurer la gestion organisationnelle des reportages et la livraison des produits au commanditaire - Le cas échéant, réaliser des recherches iconographiques (pour tout support)	non	Ø
	MAQUETTISTE-PAO	Conçoit et réalise des supports de communication tels que des plaquettes, des brochures, des cédéroms, des sites Internet... Il conçoit la maquette d'un ouvrage et assure sa mise en page. Il assemble l'image et l'information afin de réaliser un support attrayant et clair.	•Comprendre les besoins des commanditaires •Apporter des propositions adaptées et créatives •Retoucher des photos et les intégrer à l'ouvrage ou au support de communication •Organiser la mise en page •Concevoir des éléments visuels de communication (graphismes, logos, enseignes,signalétiques...) •Le cas échéant, coordonner une équipe et piloter un projet •Veiller au respect du planning	non	Ø
	WEBMESTRE	Participe à la conception, à l'animation, à l'actualisation et au développement d'un site ou d'un service en ligne.	•Intervenir dès la conception et participer à la définition des rubriques, à l'arborescence et à l'élaboration de la charte graphique •Réaliser et construire des pages Web •Être animateur du site en se chargeant du référencement du site, de l'analyse du trafic et de la mise à jour •Créer et gérer les éventuels forums et autres groupes communautaires ; répondre aux internautes	non	Ø
METIERS DU SPECTACLE	TECHNICIEN DU SPECTACLE	Participe à la conception et à la mise en oeuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.	•Spécialités : régisseur, technicien son/image/lumière, monteur, projectionniste, accessoiriste, machiniste, électricien •Adapter et contrôler les installations •Assurer la mise en sécurité du plateau •Être en charge de la gestion administrative et matérielle d'un équipement ou d'appareils spécialisés •Installer les matériels et les équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements •Participer aux études techniques •Piloter une équipe d'agents techniques	non	Ø
	ARCHITECTE SCÉNOGRAPHE	Réfléchit quant à l'organisation du lieu et à la meilleure manière d'attirer et de séduire le visiteur. Il conçoit le décor, l'espace scénique,cinématographique ou théâtral en fonction d'une oeuvre donnée	•Identifier les besoins et les produits du client •Sélectionner des équipements techniques et définir les volumes •Élaborer un concept scénographique avant de lui donner une forme physique •Envisager les accessoires, les effets spéciaux et éventuellement les lieux de tournage si nécessaire •Suivre le projet et superviser les artisans	non	Ø

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE	ENSEIGNANT THÉORICIEN DU SUPÉRIEUR AU CONSERVATOIRE	À partir de son expérience d’artiste ou de praticien, assure, en cohérence avec un projet pédagogique de l’établissement, un ensemble d’enseignements, dans une discipline artistique ou culturelle, destinés à former, orienter et sensibiliser des étudiants à une démarche artistique, à ses conditions d’exercice, notamment dans un contexte d’internationalisation, et aux enjeux de la création contemporaine.	•Définir et assurer un projet pédagogique, lié à l’histoire ou à la pratique artistique •Participer au suivi des travaux d’élèves •Participer à l’organisation et à la bonne marche des cursus d’étude, le cas échéant en assurant une responsabilité de coordination •Contribuer à l’évaluation et à l’orientation des étudiants •Contribuer à l’élaboration du projet pédagogique de l’établissement	non	Le corps des professeurs du Conservatoire national supérieurs de musique de Paris régi par le décret n°56-1008 du 2 octobre 1956 a été mis en extinction par l'article 27 du décret n°2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.
COMMERCIAL	CHARGE DE COMMERCIALISATION DES ESPACES	Prend en charge l'activité de privatisation des espaces, prospection, gestion des événements, contractualisation	• Constitue une force de proposition dans l’organisation d’opérations de communication événementielle et de commercialisation des espaces de l’établissement (calendrier, évaluation des moyens internes et externes nécessaires, tarifications, recettes attendues) ; • Coordonne et veille à la bonne fin des évènements externes et internes, en relation avec le service des bâtiments et de l’exploitation, gère le planning des évènements ; • Etablit le cahier des charges techniques des prestations nécessaires à son activité, participe au choix des prestataires et veille au respect du budget et à la sécurité des opérations et à la qualité des prestations ; • Suit les relations avec les partenaires opérationnels (médias, entreprises, institutions, mécènes), établit les conventions et assure leur suivi d’exécution ; • Encadre les prises de vue et les tournages ;	non	Ø
	CHARGE DES DROITS D'EXPLOITATION ET DES PRODUITS DERIVES	Commercialise l'image du bâtiment, (tournages, publicités, publications ...) conçoit et édite les produits dérivés (objets, cartes postales)	•Gère des droits dont l’établissement est cessionnaire (image des bâtiments, marques) •négocie des conventions pour toutes les demandes d'utilisations, suivi d'exploitation •négocie et suivi des tournages, prises de vue, campagnes photographiques •Met en œuvre les produits dérivés, dont •Appels à projet •suivi des productions et/ou co-production (modèle économique, conventions, pilotage des prestataires •suivi, diffusion et distribution	non	Ø
	CHARGE DE LA PROMOTION ET DE LA DIFFUSION COMMERCIALE	Participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique commerciale relative aux produits et services éditoriaux des services et établissements publics de l’État.	•Participation à l'accueil, à la vente et au controle des titres d'accès •Participation à l’élaboration de la politique de promotion et de diffusion des produits dans les réseaux marchands •Préparation, animation et suivi, organisation ou coordination, des activités de promotion et de diffusion des produits et services des administrations dans ces réseaux •Définition et mise en oeuvre des projets de développement de nouveaux marchés et circuits de diffusion	non	Ø
DIVERS	GÉOMATICIEN /ROBOTICIEN	Joue un rôle privilégié dans l'organisation et le développement des bases de données, en particulier dans la gestion du serveur cartographique et l'enregistrement des données spatialement référencées. Prend en charge sur le terrain les appareils de télédétection acoustique ou géophysique sous-marine et traite les données qui en sont issues. Développe le programme de robotique sous-marine indispensable notamment pour les fouilles en eaux profondes.	▪ Réalise des outils permettant la mise à disposition des données SIG disponibles • Participe aux opérations de prospection ou d'expertise liées à l'établissement de la carte archéologique nationale, des sondages, des fouilles programmées ou des fouilles préventives ▪ Consolide l'application du programme Patriarche • Établit la rédaction des cahiers des charges pour la construction ou l'acquisition d'appareils de détection ou de robots sous-marins, et participe à la construction de prototypes et d'appareils robotisés.	non	Ø
	COMMANDANT BATEAU	Commande le navire et son équipage, conseille et supervise les opérations sous-marines, humaines ou robotisées, conduites depuis le bord de ce navire.	▪ Conduit en sécurité le navire et les opérations jusqu'au retour à quai ▪ Porte à la connaissance de chacun les règles de sécurité et de vie à observer à bord ▪ Veille au maintien du navire à son meilleur niveau opérationnel ▪ Rédige les rapports nécessaires à la bonne marche et à la maintenance du navire	non	Ø
	MÉCANICIEN BATEAU	Chargé de l'ingénierie embarquée et de la conduite, de l'entretien et de la gestion de toute la partie mécanique, électrique et électronique de l'embarcation.	•Veille au maintien opérationnel du navire et de ses installations techniques, dont ses moyens de levage, ainsi que les embarcations annexes • Procède à l'estimation des travaux nécessaires à ce maintien opérationnel et contribue au suivi des demandes d'achats de travaux •Supervise tous les systèmes, capteurs et installations indispensables à la sûreté des biens et des personnes	non	Ø

DIVERS	CONTRÔLEUR D'OPÉRATIONS HYPERBARES	Joue sur l'ensemble du territoire national, un rôle privilégié en matière de sécurité des opérations hyperbares en milieu immergé. Il conseille, encadre ou supervise les opérations exigeant des interventions humaines en eaux profondes.	▪Assure la veille de l'évolution de la réglementation applicable au travail en milieu hyperbare ▪Assure la sécurité hyperbare des opérations autorisées ou directement conduites par le département ▪A la responsabilité de l'entretien courant et de la bonne utilisation de la logistique maritime et sous-marine mise en œuvre par le DRASSM.	non	Ø
	DESSINATEUR EN ARCHEOLOGIE	Gestion du Fonds Graphique	•Réalisation de dessins d'objets en pierre, métal, céramique, verre, ivoire ... appartenant aux collections du Département : réalisation de dessins en projection à l'échelle, montrant l'objet en coupe donnant un relevé précis du décor et permettant des déroulés et des vues annexes, des reconstitutions de parties manquantes et des reconstitutions d'objets replacé dans leur contexte. •Réalisation de cartes, plans et graphiques relatifs à l'histoire du Moyen Orient et des sites fouillés •Réalisation de relevés épigraphiques pour les chercheurs qui traduisent des inscriptions anciennes. •Réalisation de dessins d'architecture relatifs à des plans de monuments ou de villes reconstituées ou comprenant des élévations de murs ou des vues en perspectives	non	Ø
	CCORDINATEUR DE TRADUCTIONS	Répondre à des besoins en traductions et garantir la qualité et l'homogénéité de celles-ci.	•Proposer et mettre en œuvre les outils et procédures internes liés aux traductions, en lien avec la direction de la qualité de l'audit interne •Établir et mettre à jour les outils nécessaires aux traducteurs (glossaires, listes terminologiques, guide de style, mise en forme des fichiers de traduction, collecte des documents de référence....) ▪Identifier les traducteurs en fonction des besoins ▪Piloter les prestations de traduction, en jouant si besoin un rôle d'interface avec l'auteur du texte source •Assurer un suivi administratif des traductions (budget, marchés, factures), en lien avec le service du pilotage administratif ▪Relire et corriger les traductions dans les langues maîtrisées, ou coordonner la relecture ▪Valider l'intégration des traductions dans le support cible (Internet, signalétique....)	non	Ø
	TECHNICIEN PIANO, ACCORDEUR			non	Ø
	COSTUMIÈRE ACCESSOIRE			non	Ø